

UNE VÉRITÉ QUI DÉRANGE

A la suite d'un article inadmissible paru dans le bulletin municipal de FRANCHEVILLE sous le titre « Indigne », le FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI se doit de rétablir la vérité, une vérité qui dérange.

Le FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI utilise les locaux de la Chardonnière depuis septembre 2008 avant d'en devenir propriétaire en décembre de la même année.

Le FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI a installé, sur place, une soixantaine de lits d'accueil spécialisés pour deux types de personnes :

- des Places de stabilisation et d'insertion pour hommes seuls, sans domicile fixe, vieillissants,
- des Lits de repos pour hommes seuls, ayant besoin d'une prise en charge infirmière.

Ces places sont agréées et financées par la DDASS du Rhône.

Toutes les personnes accueillies en « places de stabilisation » ont des contrats de séjour d'une durée minimum de deux mois. Les personnes accueillies en lits de repos le sont pour trois semaines en moyenne.

Les prises en charge sont assurées 24h sur 24 par une équipe pluridisciplinaire (agents d'accueil et de sécurité – personnel de service - éducateurs – assistante sociale - aide soignant – infirmiers – médecins) de 12 salariés et 35 bénévoles. Les repas sont pris sur place. L'équipe de la Chardonnière est joignable 24h sur 24 et bien connue des forces de police et de secours municipales et territoriales.

Les résidents sont libres de se déplacer à l'intérieur et à l'extérieur de la Chardonnière et bénéficient des mêmes droits et devoirs que chaque citoyen. Le FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI n'a aucun droit à interdire les entrées et sorties de ses usagers. Le FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI encourage, par des activités dans et hors la résidence (jardin – culture – loisirs), la prise en charge, occupationnelle en journée de ses résidents qui tous bénéficient d'un accompagnement social individualisé.

Certains résidents, ont pu être rencontrés dans les rues de FRANCHEVILLE en état d'ébriété. Le FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, à chaque fois qu'il a été interpellé, a assuré le rapatriement et la prise en charge de ces personnes qu'il estime à moins d'une dizaine.

Une rencontre avait été fixée depuis 15 jours, ce 10 novembre, entre les dirigeants du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI Et M. LAMBERT, Maire de FRANCHEVILLE, afin d'étudier ensemble les meilleures coopérations à rechercher.

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI
6 novembre 2009